

## **CONCOURS DE RECRUTEMENT**

**Lundi 9 janvier 2017 à 9h 00**

Auditorium Rainier III - Boulevard Louis II - MONACO

## **UN PREMIER COR SOLO**

Jouant le 5<sup>ème</sup> cor, le tuben (wagner tuba) et le cor alto

**1<sup>ère</sup> catégorie**

Clôture des inscriptions : **3 janvier 2017**

**Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo**

Service des concours

Auditorium Rainier III

Boulevard Louis II

BP 197

MC98004 MONACO CEDEX

Tél. +377 93 10 85 00 Fax +377 93 15 08 71

e-mail : [audition@opmc.mc](mailto:audition@opmc.mc) [www.opmc.mc](http://www.opmc.mc)

## A – CARACTERISTIQUES DU POSTE

<b>Intitulé du poste :</b>	1 <sup>er</sup> cor solo jouant le 5 <sup>ème</sup> cor, le tuben et le cor alto
<b>Catégorie :</b>	1 <sup>ère</sup>
<b>Salaire brut annuel :</b>	59.206 € au 01/01/2016
<b>Salaire net annuel :</b>	50.448 € au 01/01/2016 <i>(estimation non contractuelle)</i>
<b>Disponibilité du poste :</b>	immédiate
<b>Date de prise de service :</b>	à convenir (entre le janvier et avril 2017)
<b>Législation applicable au contrat :</b>	Droit monégasque
<b>Convention collective applicable :</b>	Convention Collective de l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo
<b>Nombre maximal contractuel de services effectués au pupitre</b>	370 par an
<b>Statistique du nombre moyen réel de services effectués à ce poste au cours des trois dernières saisons</b>	240 environ (à titre indicatif – non contractuel)
<b>Congés-payés</b>	6 semaines (sous réserve d'ouverture des droits en application de la Loi)
<b>Assurances Sociales / Retraite</b>	C.C.S.S. / C.A.R. Monaco - <a href="http://www.caisses-sociales.mc">www.caisses-sociales.mc</a>
<b>Nature du contrat proposé :</b>	Contrat à durée déterminée d'une durée de un an, avec période d'essai non renouvelable de trois mois. Avant la fin du 10 <sup>ème</sup> mois de ce contrat, il sera communiqué par écrit la décision relative à son éventuelle confirmation ultérieure à un pupitre de l'Orchestre, conformément à l'article 3 de la Convention Collective
<b>Fiche de poste</b>	<p><u>1<sup>er</sup> cor solo jouant 5<sup>ème</sup> cor</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il joue la partie de 1<sup>er</sup> cor solo, de 5<sup>ème</sup> cor et si besoin la doublure de l'autre 1<sup>er</sup> cor solo sans supplément,</li> <li>- La Direction peut lui demander de jouer sans supplément : <ul style="list-style-type: none"> <li>- du cor alto,</li> <li>- du tuben (Wagner tuba), l'instrument étant fourni par l'Orchestre si nécessaire</li> </ul> </li> <li>- Il peut être amené à diriger des répétitions partielles de son pupitre, si nécessaire,</li> </ul>

# B - REGLEMENT DU CONCOURS DE RECRUTEMENT

## **1/ Inscription au concours**

Les dossiers de candidature complets devront être adressés soit par courrier postal, soit par e-mail, au Service des concours avant la date de clôture des inscriptions.

Le dossier doit comprendre :

- la fiche d'inscription (sur le formulaire joint) signée,
- une photo d'identité récente,
- un curriculum vitae

Le dépôt du formulaire d'inscription implique l'acceptation sans réserve du présent règlement de la part des candidats.

## **2/ Sélection des candidats**

La Direction de l'orchestre se réserve le droit d'écarter tout candidat dont le dossier ne lui paraîtrait pas correspondre aux qualifications nécessaires au poste mis au concours.

Les candidats sélectionnés pour participer au concours recevront une convocation officielle envoyée par e-mail.

## **3/ Constitution du Jury**

Le Jury de recrutement est constitué par la Direction et peut comprendre des représentants de la Direction, des musiciens de l'orchestre et des personnalités musicales extérieures. Son Président est désigné par la Direction.

Les membres de l'Orchestre appelés à faire partie du Jury sont convoqués par la Direction.

Suivant les conditions particulières de chaque concours, le Président peut être amené à adapter la composition du Jury ainsi que la procédure de vote.

## **4/ Déroulement des épreuves**

### **a) Tirage au sort**

A l'heure précisée sur la convocation, le Régisseur fait l'appel des candidats et dresse la liste des absents. Aussitôt après, il procède au tirage au sort de l'ordre de passage.

Si des musiciens titulaires de l'Orchestre sont candidats au poste mis en concours, il leur est consenti la possibilité de ne pas participer au premier tour éliminatoire. Dans ce cas, un nouveau tirage au sort de l'ordre de passage aura lieu immédiatement après le premier tour éliminatoire, réunissant les candidats non éliminés et les candidats membres de l'Orchestre. Une seconde liste est alors établie.

### **b) Publicité des épreuves**

Les épreuves ne sont pas ouvertes au public. Tout enregistrement audio ou vidéo est prohibé.

Les délibérations du Jury ont lieu à huis clos, et resteront confidentielles, même à l'issue du concours.

### **c) Déroulement**

Tout ou partie des épreuves pourront avoir lieu derrière paravent, la décision incombant au seul Président du jury.

A chaque épreuve, le Jury pourra interrompre le candidat à tout moment.

### **d) Entretien avec les finalistes**

Le Jury peut, s'il le souhaite, s'entretenir avec les candidats finalistes.

### **e) Déclaration du vainqueur**

Dans le cas où à l'issue du vote, deux candidats se trouveraient à égalité, et en l'absence de priorités au sens de la Loi ou de la convention collective de l'orchestre, le choix final appartiendra au Président du Jury.

Le Président du Jury dispose d'un droit de veto à la déclaration du vainqueur.

Si le Jury estimait qu'aucun candidat n'était susceptible de répondre aux exigences du poste, le Président déclarerait le concours infructueux. Dans ce cas, la Direction pourra recueillir l'avis du Jury sur l'opportunité de proposer au candidat le mieux classé un contrat temporaire et précaire, pour occuper le poste en attendant l'organisation d'un autre concours.

Si le Jury estimait plusieurs candidats finalistes aptes à répondre aux exigences du poste, il pourra établir une liste d'aptitude, précisant le classement de chacun d'entre eux, qui sera consignée dans le procès-verbal du concours. La Direction de l'Orchestre aura alors la possibilité d'offrir le poste au candidat le mieux classé de la liste, en cas de désistement du candidat reçu avant sa prise de fonction, ou de fin du contrat à l'initiative du candidat ou de la Direction pendant la période d'essai.

Le Jury est souverain dans ses choix artistiques et ses décisions ne sont pas susceptibles d'appel. Les contestations portant sur les aspects administratifs du concours peuvent être valablement formulées auprès de l'Administrateur de l'Orchestre, qui leur donnera, le cas échéant, les suites qu'elles comportent.

#### **5/ Nature du contrat proposé**

Il sera proposé au candidat vainqueur, sous réserve de satisfaire à la visite médicale d'embauche et de l'obtention de l'autorisation d'embauchage délivrée par le Service de l'emploi de la Principauté de Monaco, un contrat à durée déterminée d'une durée d'une année, assorti d'une période d'essai non renouvelable de trois mois. Avant la fin du 10<sup>ème</sup> mois de ce contrat, il sera communiqué par écrit la décision relative à son éventuelle confirmation ultérieure à un pupitre de l'Orchestre, conformément à l'article 3 de la convention collective de l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo.

#### **6/ Divers**

Les extraits sont envoyés uniquement aux candidats sélectionnés. Ce sont des copies de travail réservées à ce concours et qui doivent être détruites après usage.

Les frais de séjour et de transport restent à la charge des candidats.

# C - EPREUVES DU CONCOURS

## 1<sup>ère</sup> épreuve :

W.A.MOZART : *Concerto pour cor n°4 en mi bémol majeur KV 495*, 1er mouvement sans cadence (édit. Breitkop)

### TRAITS D'ORCHESTRE (EXTRAIT DE L'ŒUVRE SUIVANTE)

J. BRAHMS : *Symphonie n°3*, 3ème mouvement Poco allegretto

G. ROSSINI : *Le Barbier de Séville*, ouverture

## 2<sup>ème</sup> épreuve :

R.STRAUSS : *Concerto pour cor n°1 en mi bémol majeur opus 11*, 1er mouvement (édit. Universal)

### TRAITS D'ORCHESTRE (EXTRAIT DE L'ŒUVRE SUIVANTE)

G. MAHLER : *Symphonie no 4*, 1er mouvement

R. STRAUSS : *Till l'Espiègle*

## 3<sup>ème</sup> épreuve :

### TRAITS D'ORCHESTRE (EXTRAIT DE L'ŒUVRE SUIVANTE)

L. van BEETHOVEN : *Symphonie n°8*

J. BRAHMS : *Symphonie n°1*

J. BRAHMS : *Symphonie n°2*

A. BRUCKNER : *Symphonie n° 4*, 1er mouvement

C. FRANCK : *Symphonie en ré mineur*

G. MAHLER : *Symphonie n° 5*, Scherzo

F. MENDELSSOHN : *Le Songe d'une Nuit d'Été, Nocturne*

W.A. MOZART : *Mitridate*, n°13 Aria

M. RAVEL : *Pavane pour une Infante défunte*

A. SCHOENBERG : *Symphonie de chambre n°1*

R. STRAUSS : *Salomé*, danse de Salomé

R. STRAUSS : *Une Vie de Héros*

R. STRAUSS : *Le Chevalier à la Rose*

P.I. TCHAIKOVSKY : *Symphonie n°5*, 2ème mouvement

R. WAGNER : *Le Crépuscule des Dieux*

**Les traits d'orchestre seront envoyés aux candidats par courriel avec la convocation, qui indiquera en outre les coordonnées du (ou de la) pianiste accompagnateur.**

*Orchestral excerpts will be sent to the candidates by e-mail with the invitation to the audition, which will also mention how to contact the piano accompanist.*

**Dossier d'inscription à  
renvoyer complet avant le  
03/01/2017 à**



Coller ici 1 photo  
d'identité récente

Stick a recent photo  
here

**Orchestre Philharmonique  
de Monte-Carlo**

Service des concours  
Auditorium Rainier III  
Boulevard Louis II  
BP 197  
MC98004 MONACO CEDEX

ou par e-mail :  
**audition@opmc.mc**

## FICHE D'INSCRIPTION AU CONCOURS DE 1<sup>er</sup> COR SOLO

**Lundi 9 janvier 2017 à 9h 00**

**NOM** (Surname) : \_\_\_\_\_ **PRENOMS** (Given names) : \_\_\_\_\_

**Date et lieu de naissance** (date and place of birth) : \_\_\_\_\_

**Nationalité** (nationality) : \_\_\_\_\_

**Adresse** : \_\_\_\_\_

**Code postal** : \_\_\_\_\_ **Ville** (city) : \_\_\_\_\_ **Pays** (country) : \_\_\_\_\_

**Téléphone** : \_\_\_\_\_ **Mobile** : \_\_\_\_\_

**e-mail** : \_\_\_\_\_

**Situation de famille** :  Célibataire  Marié  Divorcé  Séparé  Union libre

**Nom et prénom du conjoint** : \_\_\_\_\_

**Comment avez-vous pris connaissance du concours ?** *How did you hear about this audition ?*

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> « Lettre du Musicien »    | <input type="checkbox"/> www.opmc.mc            | <input type="checkbox"/> Bouche à oreille ( <i>word of mouth</i> ) |
| <input type="checkbox"/> « Monde de la musique »   | <input type="checkbox"/> www.musicalchairs.info | <input type="checkbox"/> Affiche ( <i>posters</i> )                |
| <input type="checkbox"/> « Das Orchester »         | <input type="checkbox"/> www.music-jobs.com/it  | <input type="checkbox"/> Service de l'emploi de Monaco             |
| <input type="checkbox"/> www.france-orchestres.com | <input type="checkbox"/> www.music-job.com      | <input type="checkbox"/> Autre (préciser):                         |

**Je demande à participer au concours, et déclare avoir pris connaissance du règlement et des caractéristiques du poste mis au concours et les accepter sans réserve.**

**Date** :

**Signature** :

**Veillez joindre obligatoirement à votre demande un curriculum vitae complet et détaillé**

**Please enclose with your application form a detailed resume**

**IL NE SERA PAS DONNE SUITE AUX DOSSIERS INCOMPLETS**  
**INCOMPLETED APPLICATIONS WILL NOT BE CONSIDERED**